

LES COMPÉTENCES INCONTOURNABLES D'UNE DIACONIE OPÉRATIONNELLE



Claudia Hubacher
Cheffe du Département Diaconie

30

L'action diaconale est l'une des missions de base et l'une des compétences essentielles du personnel ecclésial. C'est sur ce fondement que la diaconie peut se déployer aux quatre coins des régions du ressort territorial de notre Eglise et devenir une réalité vivante dans toute la diversité de ses champs d'action. L'un des fondements essentiels est de créer les conditions permettant à ce domaine de l'Eglise d'être pleinement opérationnel. L'atteinte de cet objectif présuppose un long travail de réflexion en coulisses. Il peut s'agir par exemple d'un soutien des paroisses et de leur personnel diaconal par des conseils, du soutien, des matériaux, des projets ou par des contributions financières à des institutions diaconales. Dans le domaine des aumôneries spécialisées, il s'agit de veiller à ce que les aumônières et aumôniers puissent agir conformément à la mission qui leur est impartie; des liens avec des institutions non-ecclésiales mais aussi un travail en amont et une collaboration pour la mise en œuvre d'éléments dictés par la législation s'avèrent indispensables, comme les propos qui suivent le montrent.

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE SOINS PALLIATIFS: PUBLICATION D'UN POINT DE VUE DU CONSEIL SYNODAL ET DE PRINCIPES DIRECTEURS

Le travail du groupe d'experts en Soins palliatifs autour de l'élaboration d'un document de base, entamé l'année

dernière, a trouvé son accomplissement par la publication des principes directeurs et d'un point de vue du Conseil synodal relatif à la stratégie des soins palliatifs. Les 20 principes directeurs précisent une position sur la notion de «spiritualité», sur la pratique de l'accompagnement spirituel par rapport aux réalités de la santé, de la maladie et de la mort, sur l'accompagnement spirituel dans le cadre du système de santé et par rapport au travail paroissial dans ce domaine mais aussi par rapport aux actrices et aux acteurs et aux lieux où l'accompagnement spirituel se déploie. En impliquant une force spécialisée externe, la prochaine étape consiste à élaborer et à mettre en œuvre un concept d'accompagnement par l'Eglise des personnes vivant avec une maladie grave ou une maladie chronique ou qui ont besoin d'un soutien global de soins spirituels ainsi que leurs proches comme partie intégrante du réseau cantonal bernois de médecine palliative.

LOI SUR LES SOINS HOSPITALIERS: ASSURER L'AUMÔNERIE HOSPITALIÈRE

En collaboration avec le Délégué aux affaires ecclésiastiques, un groupe de travail s'est intensément penché sur la concrétisation possible de l'article 53 de la loi révisée sur les soins hospitaliers. Dans cet article, il est stipulé que les hôpitaux répertoriés dans le canton de Berne proposent à leurs patients et à leurs proches une aumônerie. Qu'est-

ce que cela signifie concrètement et comment cette garantie peut-elle être traduite dans les faits et vérifiée? Après avoir évalué des prestations actuelles et reconnues de l'aumônerie hospitalière, le groupe de travail a établi des bases de calcul envisageables reposant sur des critères justifiables, comparables et évaluable. Toute cette démarche est vécue comme une opportunité à saisir pour permettre aux forces professionnelles de l'Eglise d'être associées sur demande de la direction de la santé et des affaires sociales, compétente pour la gestion hospitalière, au travail d'élaboration d'une base décisionnelle.

LA DIRECTION DU SECTEUR DE LA DIACONIE REPOURVUE

Le nouveau chef de secteur qui est entré en fonction le 1^{er} février a malheureusement quitté les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure fin septembre déjà. Son successeur a été nommé en la personne de Stephan Schranz, adjoint au chef de secteur. Le nouveau titulaire du poste a étudié le travail social à l'Université de Fribourg et possède un master en travail social auprès de la faculté des sciences économiques de l'Université de Vienne. Outre la direction du secteur de la Diaconie qu'il occupe depuis le 1^{er} octobre 2014, il dirige le service Coordination, conseil, aumônerie.

Claudia Hubacher
Cheffe du Département Diaconie